

RAPPEL :

Arbitrage : Il est rappelé qu'à chaque rencontre, chaque équipe est tenue de fournir un arbitre (toutefois un accord préalable peut être trouvé entre les 2 équipes).

Amendes :	Forfait général d'une équipe	30 €
	Forfait pour un match	10 €
	Forfait non déclaré	30 €
	+ paiement intégral des frais d'arbitrage et de transport de l'équipe adverse	
	Retard de communication d'un résultat	10 €
	Résultat non communiqué	10 €
	Report d'un match non averti	10 €

Feuilles de matchs : à télécharger sur le site : <http://www.ugselpdl.fr/>

Chaque équipe doit se présenter sur le terrain avec une feuille de match et des licences en règle (signature du Chef d'Établissement, tampon, photo et certificat médical si surclassement)

L'équipe vainqueur doit obligatoirement envoyer le **résultat au secrétariat territorial le mercredi soir ou le jeudi matin au plus tard** par mail : ugselp@gmail.com.

Dans tous les cas, la feuille de match doit être envoyée au secrétariat territorial et remplie correctement (sans oublier la date, le lieu et le nom du manager).

**L'équipe vainqueur ne transmettant pas son résultat avant le
jeudi 12 h 00 sera soumise à une amende de 10 €.**

Report :

Il est tout à fait exceptionnel. La demande doit être formulée par écrit à l'UGSEL territoriale et l'établissement doit obtenir l'accord par écrit de l'équipe adverse. Si le report demandé entraîne l'impossibilité de jouer par la suite, l'équipe ayant demandé le report sera déclarée perdante.

Forfait :

Tout forfait entraîne l'obligation d'avertir l'équipe ou les équipes adverse(s), ainsi que le secrétariat organisateur et le **secrétariat territorial**. La date limite est la veille avant 12 h 00.

Le premier nommé reçoit :

HAND CJG

ND Tourtelière POUZAUGES - Seule équipe engagée.

Pas de lieu pour le National pour le moment.

HAND CJF

ND Tourtelière POUZAUGES - Seule équipe engagée.

Le National aura lieu du 3 au 5 avril 2024 à St Pol de Léon (29).

HAND MG

Poule 1

Sacré Cœur STE PAZANNE
Loquidy NANTES
Jean Yole LES HERBIERS

Poule 2

Ste Thérèse LAVAL 1
Ste Thérèse LAVAL 2
St Michel CHÂTEAU-GONTIER
St Joseph LE MANS

10-janv-24 **Triangulaire à Ste Pazanne : 2x20'**

Sacré Cœur STE PAZANNE
Loquidy NANTES
Jean Yole LES HERBIERS

10-janv-24 **Triangulaire à Laval : 2x20'**

Ste Thérèse LAVAL 1
St Michel CHÂTEAU-GONTIER
St Joseph LE MANS

24-janv-24 **3 équipes à Laval : 2 matchs**

Ste Thérèse LAVAL 2			St Michel CHÂTEAU-GONTIER
Ste Thérèse LAVAL 2			St Joseph LE MANS

14-févr-24

Ste Thérèse LAVAL 1			Ste Thérèse LAVAL 2
---------------------	--	--	---------------------

Les 2 1ers de chaque poule sont qualifiés pour les 1/2 finales croisées du 13/03.

13-mars-24 **1/2 finales :**

1er de la poule 1			2è de la poule 2
1er de la poule 2			2è de la poule 1

27-mars-24 **Finale** (lieu déterminé par la CTR)

Le National aura lieu dans le comité 60.

HAND MF

Sacré Cœur STE PAZANNE
St Joseph LE MANS
Jean Yole LES HERBIERS

14-févr-24 **Triangulaire à Ste Pazanne : 2x20'**

Sacré Cœur STE PAZANNE
St Joseph LE MANS
Jean Yole LES HERBIERS

27-mars-24 **Triangulaire au Mans : 2x20'**

St Joseph LE MANS
Sacré Cœur STE PAZANNE
Jean Yole LES HERBIERS

Classement à l'issue des 2 triangulaires.

Le National aura lieu dans le comité 35.